



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 AVRIL 2022

Présents: M. Philippe METTENS, M. Xavier VANCOPPENOLLE, M. Jan VAN DEN NOORTGATE, M. Gauthier VANDEKERKHOVE, Mme Andrée D'HULSTER, Mme Amandine LESCEUX, Mme Catherine RASMONT, M. Thomas ENGLEBIN, M. André DALLEMAGNE, M. Benoît JOURET, M. Claude MARIEST

Membres du Conseil Communal

Mme Anne VANDEWIELE,

Directrice générale ff

Excusé: M. Carlo DE WOLF

La séance débute à 19 heures.

1^{er} OBJET: Communications

Les conseillers sont informés que, durant les congés de Madame Anne VANDEWIELE, une délégation de signature a été donnée à Mesdames Valérie MANDAYI et Corinne L'ERNOUT.

2^e OBJET: Plan de cohésion sociale – Rapports d'activités et financier 2021 – Approbation

Les conseillers sont invités à approuver les rapports d'activités et financier 2021 du plan de cohésion sociale (en ce compris les modifications du plan).

Vu le décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de Cohésion Sociale des Villes et Communes de Wallonie;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008 portant exécution du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de Cohésion Sociale dans les villes et communes de Wallonie;

Vu le décret du Gouvernement wallon du 22 novembre 2018 relatif au Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 dans les villes et les communes de Wallonie, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré de la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 janvier 2019 portant exécution du décret du 22 novembre 2018 relatif au Plan de Cohésion Sociale 2020-2025;

Vu l'approbation, le 22 août 2019, par le Gouvernement Wallon, du Plan de Cohésion Sociale de Flobecq pour la programmation 2020-2025;

Vu la délibération du Collège communal du 23 février 2022 sollicitant auprès de la Direction générale Intérieur et Action sociale l'autorisation de reporter la transmission des rapports d'activités (en ce compris la demande de modification du plan) et le rapport financier au 30 avril 2022;

Vu l'approbation, le 2 mars 2022, par le SPW Intérieur et Action sociale de la demande de prolongation du délai de dépôt du plan modifié et des rapports d'activités et financier;

Vu le rapport d'activités du PCS 2021;

Vu le rapport financier du PCS 2021;

Considérant les modifications apportées au plan 2020-2025, à savoir:

➤ **SUPPRESSION D' ACTIONS**

4.4.09 – "Café suspendu" (frites, pizza...)

Cette action n'a pas été mise en œuvre en 2020 et 2021 suite à la crise sanitaire. L'ISADF ayant mis en avant un réel problème en matière d'alimentation, cette action sera remplacée par la mise en place d'un frigo solidaire. Action qui pourrait être mise plus facilement en place à court terme avec le concours éventuel d'une association (Groupement Lions Club).

➤ **RÉORIENTATION DES ACTIONS**

1.5.02 - Atelier d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...

En plus des 2 ateliers organisés par Infor Jeunes, une permanence supplémentaire sera mise en place par l'ALE au sein de l'Espace public numérisé (EPN). Celle-ci permettra à des personnes en situation d'insertion professionnelle de pouvoir y effectuer les démarches administratives nécessaires à la recherche d'un emploi.

5.5.01 – Activités de rencontres pour les personnes isolées – Article 20

Afin de développer davantage cette action, la décision a été prise de changer l'opérateur actuel pour Collin'Art, ASBL déjà bien présente sur le territoire flobecquois dans le domaine des activités socio-culturelles. L'objectif de ses rencontres est de briser la solitude et de créer des liens.

Exemples d'activités: Ateliers artistiques (peinture, couture, dessin et céramique), danse de salon, "sorties découvertes" (parcours artistique à Flobecq, spectacle sur le thème de la diversité, l'intergénérationnel et de l'isolement)

➤ **AJOUT DES ACTIONS**

5.2.03 – Ateliers/activités interculturelles (cuisine, contes, musique, traditions...)

Parallèlement aux activités mises en place dans le cadre de l'Article 20, il est essentiel de proposer de nouvelles activités tout au long de l'année dans le but créer, notamment, des liens interculturels. Ces ateliers permettront également aux personnes de regoûter à une vie sociale après cette longue période d'isolement à la suite de la crise sanitaire liée au Covid. Cette action pourra également permettre une intégration, à travers différents ateliers, de personnes d'origine Ukrainienne présentes à court ou moyen terme dans notre entité.

4.2.04 – Donnerie alimentaire (ex: frigo partagé...)

Le but de cette action est de mettre en place **un frigo solidaire** sur le territoire de la commune. Cette action permettra de lutter à la fois contre le gaspillage alimentaire et de procurer une aide alimentaire à moindre coût aux personnes en situation précaire. Celle-ci pourrait être mise en place en collaboration avec une association (Groupement Lions Clubs).

Cette action remplacera donc l'action "Café suspendu".

Considérant le nouvel échancier imposé par le Service Public de Wallonie;

Sur proposition du Collège Communal,

DECIDE
A l'unanimité

Article 1^{er}: D'approuver le rapport d'activité 2021, transmis par voie électronique à l'adresse pcs.cohesionsociale@spw.wallonie.be.

Article 2: D'approuver le rapport financier 2021, transmis par voie électronique à l'adresse comptabilite.cohesionsociale@spw.wallonie.be.

Article 3: D'approuver les modifications du plan 2020-2025, transmis par voie électronique à l'adresse pcs.cohesionsociale@spw.wallonie.be.

Article 4: De transmettre la présente délibération au Service Public de Wallonie, Département de l'Action sociale, direction de la Cohésion sociale, par voie électronique à l'adresse pcs.cohesionsociale@spw.wallonie.be.

3^e OBJET: Délibération du Collège communal du 9 février 2022 – Budget communal – Adaptations – Ratification

A la demande de la tutelle, le Collège communal a pris une délibération établissant des adaptations au budget communal 2022.

Les conseillers sont invités à la ratifier.

Vu le vote du budget communal 2022 en séance du Conseil communal du mardi 21 décembre 2021;

Considérant que le tableau des adaptations signé par le Directeur financier ce 08 février 2022 ainsi que 2 projets extraordinaires adaptés permettent de régulariser la situation problématique du service extraordinaire vis-à-vis du fonds de réserve;

Considérant que les 2 projets en question sont les suivants: 20200002 (Rue A. Delmez – PIC 19/21) et 20220003 (diverses maintenances);

Considérant que pour le projet 20200002, il est souhaité que la totalité de ce projet soit financée par emprunt (soit une diminution de 202.020€ de l'article 06089/99551.2022 et une augmentation équivalente de l'article 421/96151.2022);

Considérant que pour le projet 20220003, il est souhaité que la totalité de ce projet soit financée par emprunt et que les adaptations suivantes soit intégrée:

- 104/72460.2022: 0€ au lieu de 5.000€,
- 762/72460.2022: 5.000€ au lieu de 15.000€,
- 42101/72460.2022: 0€ au lieu de 5.000€,
- 42102/72460.2022: 0€ au lieu de 5.000€,
- 561/72360.2022: 20.000€ au lieu de 25.000€,

Dès lors le total de ce projet passera de 55.000€ à 25.000€;

Vu la délibération du Collège communal du 9 février 2022 décidant de solliciter auprès du SPW Intérieur Direction de Mons les adaptations reprises ci-avant;

DECIDE
A l'unanimité

Article 1^{er}: De ratifier la délibération du Collège communal du 28 avril 2022 décidant de solliciter auprès du SPW Intérieur Direction de Mons les adaptations reprises ci-avant.

Article 2: La présente délibération sera ratifiée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

4^e OBJET: Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 31 mars 2022

Les conseillers approuvent le procès-verbal du Conseil communal du 31 mars 2022, à l'unanimité.

Monsieur Philippe METTENS sort de séance.

Madame Amandine LESCEUX, Première Echevine, assure la Présidence du Conseil communal et prononce le huis-clos.

5^e OBJET: Huis-Clos: Procédure disciplinaire à l'encontre d'un membre du personnel communal – Griefs complémentaires

La séance est levée à 20 heures.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL:

La Directrice générale ff,
(s) Anne VANDEWIELE

Le Président-Bourgmestre,
(s) Philippe METTENS